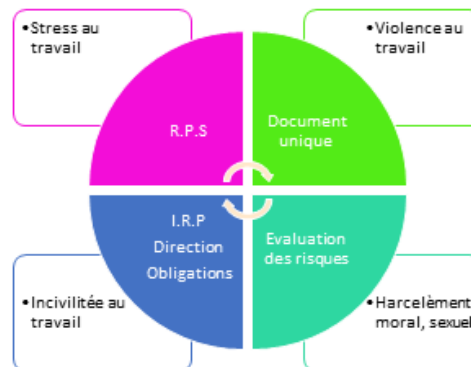




After work : 9 Octobre 2013 à 19h00 en Avignon

Harcèlements et violences au travail : prévenir et réagir

Programme Harcèlements et violences au travail : prévenir et réagir L'employeur doit prévenir les risques de harcèlement et de violence au travail au nom de son obligation de sécurité de résultat à l'égard des salariés. Il n'est pas le seul acteur en matière de prévention des risques dits « psychosociaux ». Cette, réunion a pour objectif de vous donner, tous les moyens nécessaires afin de remplir vos obligations. Date et ville de formation : ○ Avignon, le 9 octobre 2013	Pour qui : Membre des comités d'entreprises, Membres des services de ressources humaines, direction d'entreprise. Objectif : • Maîtriser toutes les conséquences sociales • Identifier les différentes étapes spécifiques à mener. • Comprendre le cadre législatif, réglementaire et jurisprudentiel applicable. • Assimiler les obligations en matière de relations collectives et de relations individuelles de travail. • Agir dans les délais impartis. • . Durée : 2 heures Prix : 15 € TTC Incluant support
--	---

Bulletin d'inscription :

Nom de la société :

Adresse :

Code postal :

Ville

Téléphone :

Télécopie :

Email :

Nom et prénom du stagiaire :

Antonio FERNANDES BNC

Espace Joseph Vernet
28 bis, rue Joseph Vernet
84000 Avignon

Téléphone : 04 32 76 31 31 Télécopie : 0897 50 30 33 Portable : 06 95 18 92 66
Site internet : www.groupe-instant.com courriel : a.fernandes@groupe-instant.com

Numéro de siret : 44199481100053 code ape : 7022Z

Organisme de formation : Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.84.03407.84 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.